



Une solution d'élimination garantie

Le RGPD, Règlement Général sur la Protection des Données, obligatoire depuis mai 2018, est le nouveau cadre européen concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel.

Depuis 2013, Valenseine vous propose une procédure de prise en charge spécifique d'élimination de déchets sensibles ou confidentiels.

Produits concernés : archives papiers, supports informatiques (CD, clé USB, bandes magnétiques, carte bancaire, carte magnétique...), saisies de douanes...



C'est l'assurance d'une traçabilité et d'une destruction totale par incinération sur l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) Vesta à Grand - Quevilly.

Accompagnement

Une prise en charge personnalisée par Valenseine, de votre entrée sur le site à votre sortie



Confidentialité

Aucune manipulation humaine

Une élimination immédiate et totale sous vos yeux

Traçabilité

Etablissement du bordereau de suivi des déchets CERFA

Remise du ticket de pesée lorsque vous quittez le site

Délivrance d'un certificat de destruction

Destruction sécurisée conforme aux prescriptions du RGPD

Demande de renseignements auprès de Valenseine



Confirmation des conditions de prise en charge
Prise de rendez-vous sur le site VESTA à Grand Quevilly



Vidage dans des Grands Emballages GE, récipients mis à votre disposition



Les GE sont introduits directement, sans manipulation humaine, dans le four par l'intermédiaire d'une trémie

+20% c'est l'augmentation annuelle de prises en charge Destruc'sur constatée depuis 5 ans

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Tél : 02 35 62 60 60
E-mail : contact@valenseine.fr
Site web : www.valenseine.com

De nombreux clients nous font confiance : administrations, imageries et laboratoires médicaux, professions libérales, associations...